FRC 2.11062 11062

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 11481

OPINION

DE PHILIPPE DRULHE

Sur les Loteries nationales.

Séance du 20 Germinal, an IV.

JE viens demander la question préalable sur le projet de rétablir la loterie nationale.

Pour écarter le reproche d'immoralité qu'on peut faire à ce projet, le rapporteur a prétendu que ce qui est utile constitue la morale des peuples. Je ne suis point de son avis, & je pense, avec un républicain plus sévère, que *ce qui n'est point honnête ne sauroit être utile.*

L'expérience des loteries n'a que trop confirmé cette maxime; elles font au corps social des maux infinis : assez d'écrivains amis de la morale & du peuple les ont atta-

quées par des argumens victorieux ; & je suis dispensé de faire de longues réflexions.

Je vous demande seulement quelle est la classe de la société qui alimente ordinairement cette banque publique, & qui y verse périodiquement ses fonds. Ce ne sont point en général les hommes riches, ils abandonnent cette roue de fortune à la classe la moins aisée ; celle-ci s'en empare avec avidité, parce que l'on est disposé, lorsqu'on est misérable, à s'agiter en tout sens pour échapper à sa misère, & que l'espérance d'une fortune improvisée a pour l'homme sans fortune un attrait irrésistible.

Cet impôt indirect a donc le vice essentiel de tomber directement sur ceux qui sont le moins en état de le payer ; & contre l'intention du législateur, ce sont les seuls qui vont se prendre à un piége qu'on n'avoit pas tendu pour eux.

Et ne croyez pas que cet impôt soit léger : un écoulement insensible, mais continuel, fait à la longue un vide immense ; une espérance frustrée produit l'entêtement & le caprice ; on avoit commencé par exposer un petit superflu, on finit par compromettre le nécessaire : c'est un jeu qui ressemble à tous les autres ; les joueurs y retournent sans cesse avec des fonds nouveaux pour avoir les fonds qu'ils y ont déja laissés ; on poursuit avec fureur des chances qui échappent, & comme le chien de la fable, on se dépouille de la réalité pour courir après une ombre fugitive. N'envions pas au gouvernement que nous avons détruit l'adresse qu'il avoit de faire jouer des malheureux pour les faire perdre & les ruiner. Vous voulez, dites-vous, employer le revenu de cette belle institution à l'entretien des hôpitaux : vous faites bien ; car plus d'une fois ils ont été le dernier asyle des victimes qu'elle a faites.

Ce mal, tout grave qu'il est, n'est pas le plus grave encore. Cette institution a, dans tout gouvernement, un autre vice plus capital, & qui est sur-tout le fléau des Républiques ; elle démoralise le peuple, & jette dans son

ame des semences de corruption & d'improbité. Je ne vous dirai point que l'attrait des loteries est si puissant, qu'on a souvent vu des hommes se procurer par des larcins la faculté de jouer à ce jeu funeste; des enfans, emprunter, sans rien dire, dans la bourse de leur père; des domestiques, dans celle de leur maître; des femmes, dans celle de leurs maris; & des maris dérober le nécessaire à leurs familles: mais je vous dirai qu'au danger de faire quelques frippons, se joint un danger plus général & plus certain, celui de faire des joueurs, & de donner au peuple le goût & la leçon d'un vice qui a renversé tant de fortunes & dépravé tant de sentimens. L'habitude de tenter le hasard dans les banques de loterie fait naître le desir de le tenter dans les brelans; & tel homme qui a vu disparoître sur un tapis verd la dernière ressource de ses enfans, avoit puisé peut-être le penchant du jeu dans l'institution corruptrice que vous nous proposés.

Eh quoi! dans le moment où la police, par une sévérité républicaine, vient de fermer tous ces salons où le hasard préside, & qui ont fait le désespoir de tant de familles, vous iriez relever sur les débris de ces banques clandestines une banque privilégiée qui étendroit, au nom de la loi, ses ramifications & ses ravages jusqu'aux extrémités de la République! Législateurs, voulez-vous que le peuple revienne à la morale? Donnez-lui l'exemple de ce retour si desirable; commencez par vous interdire sévèrement à vous-mêmes ce que vous voulez qu'il s'interdise: il attend de vous des institutions républicaines; que la première qui sortira de cette enceinte ne soit pas une banque de jeu.

Et d'ailleurs, fixez vos regards sur l'état actuel de la France: qu'y verrez-vous? les jeux divers de l'intérêt & du calcul y occupent toutes les têtes; le démon de l'agiotage y possède tous les esprits; on joue en tous lieux à la hausse & à la baisse; la cupidité, malheureusement excitée par le besoin, court au-devant de toutes les chances du hasard. Et quels reproches n'auriez-vous point à vous faire si vous pro-

fitiez de cette disposition affligeante de toutes les ames, pour leur offrir encore des chances nouvelles, & si vous alimentiez une passion qui n'est déja que trop developpée, qui vous dévore de mille manières, & finira par perdre la patrie si vous ne parvenez à la guérir?

Je pourrois vous exposer encore un autre inconvénient, moins grave à la vérité, mais qui n'est point indigne de fixer l'attention du législateur; je pourrois vous parler de cette armée de directeurs, de sous-directeurs & de scribes, qu'il faudroit mettre sur pied pour organiser cette institution. Dix mille individus seroient occupés sur la surface de la République à l'utile emploi de numéroter & de distribuer des billets de loterie; dix mille individus seroient enlevés à des arts d'agrément ou de nécessité, & contracteroient dans ce ridicule métier l'habitude d'une oisiveté funeste: au nombre incalculable des bureaux existans, dont le poids énorme étouffe la République naissante, vous ajouteriez ces bureaux de nouvelle création; &, de toutes parts, nous serions encombrés de commis & de registres, de directions & d'agences.

Mais il faut bien, nous dit-on, offrir aux assignats des moyens d'écoulement & de rentrée.

Représentans, vous venez de prendre, pour opérer cet écoulement, une mesure vaste & hardie que vous soutiendrez avec courage; elle a déja imprimé à l'opinion & aux affaires ce mouvement rapide & profond qui fut toujours en ce genre le précurseur & le signe du succès. La nation attendoit de vous quelque grande conception, & vous avez répondu à son attente: si vous réussissez, comme je l'espère, le retirement de votre papier sera complet, & le petit moyen supplémentaire qu'on vous offre est inutile; si vous aviez le malheur d'échouer, ce ne seroit point une loterie qui sauveroit la République.

Et ne vous laissez point séduire par la proposition qu'on vous fait de consacrer à l'entretien des hospices de bienfaisance une portion du revenu que cette institution doit

produire : si l'institution est immorale, rien ne peut la justifier à vos yeux. Les rois aussi, après avoir pressuré leurs peuples par des impôts, ont élevé quelquefois des asyles à l'humanité souffrante ; leurs tyranniques exactions en étoient-elles plus légitimes ?

Il n'y a pas long-temps qu'on a proposé à un ministre de laisser établir dans Paris douze banques de jeu, sur lesquelles il exerceroit d'ailleurs toute sorte de surveillance ; & pour prix de son consentement, on s'engageoit à verser tous les ans au trésor public une somme capable de faire face à toutes les dépenses qu'exige la police de cette grande commune : le ministre a rejeté, comme il le devoit, cette proposition très-fiscale il est vrai, mais anti-républicaine ; il a pensé lui aussi que ce qui n'est point honnête ne sauroit être utile, & que le service public ne doit jamais se faire avec des fonds puisés dans une source impure.

Vous aimez donc mieux, nous dit-on, abandonner votre numéraire aux gouvernemens étrangers, qui vont s'en emparer par leurs loteries, & placer leurs billets dans vos villes frontières & jusques dans Paris..... Non, sans doute ; mais j'avoue qu'il m'est impossible de concevoir à cet égard autant d'alarmes que le rapporteur. Si ce sont des agens obscurs qui font la distribution de ces billets étrangers, je crains peu qu'ils séduisent beaucoup de citoyens ; on se décide difficilement à confier son argent à des hommes inconnus, qui doivent le confier eux-mêmes aux caprices du sort sur un territoire éloigné : si c'étoit des agens publics & des bureaux ouverts, ce seroit à la police à rompre ces communications funestes & à fermer ces entrepôts.

Je me résume, & je dis : les loteries nationales sont ruineuses pour la classe la moins fortunée de la société, & la plus intéressante aux yeux du législateur ; elles démoralisent & corrompent le peuple ; elles fomentent l'oisiveté de cette foule d'agens qu'on occupe à organiser le mouvement de cette urne fatale : c'est en finances un moyen misérable,

qui convient peu à la dignité du Corps législatif; l'appât des loteries étrangères pour attirer le numéraire national, est un danger plus imaginaire que réel; enfin, quelque bon usage qu'un gouvernement puisse faire de cette espèce d'impôt, rien ne peut en autoriser la perception. Je n'ajoute qu'un mot, qui sera entendu par des législateurs: ce qu'on vous propose est marqué au caractère de l'immoralité; comment pourriez-vous le trouver utile?

Représentans du peuple, souvenez-vous que lorsqu'une république se forme, aucune institution n'est indifférente; que c'est alors sur-tout qu'il importe de les baser toutes sur la morale; que chez une nation qui vient de naître à la liberté, tous les actes du législateur doivent être plus réfléchis; & qu'une mauvaise loi fait à un gouvernement qui commence, le même mal que l'exemple du vice fait sur le cœur d'un enfant.

Toutes ces considérations m'ont decidé à demander la question préalable sur le projet de rétablir la loterie nationale.

La question préalable est adoptée par le Conseil.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, an IV.